

HF4511H_A3

Fiche signalétique
INTERCRYL 451 FIRE–RETARDANT LT BASE

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: HF4511H
Date de révision de la fiche signalétique: 12/02/2011
A3–6
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit INTERCRYL 451 FIRE–RETARDANT LT BASE
Numéro de référence ventes en bloc HF4511H
Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine drive
Houston Texas 77091

Secours
CHEMTREC (ÉTATS–UNIS) (800) 424–9300
International Paint (713) 527–3887
Centre antipoison (800) 854–6813
Service clientèle
International Paint (800) 589–1267
Télécopie (800) 631–7481

2. Identification des risques posés par le produit

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	Sans objet
	2	Sans objet
	3	irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	poumons
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	Non classé	Sans objet
Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

HF4511H_A3

Phrases sur la sécurité

Sans objet

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.		
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.		
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.		
Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.		
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.		
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.		
Classement HMIS	Santé: 2	Inflammabilité: 1	Réactivité: 0 PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
1,2-propylèneglycol	0000057-55-6	1.0 - 10
Hexabromocyclododécane	0003194-55-6	1.0 - 10
Silice amorphe	0007631-86-9	1.0 - 10
Dioxyde de titane	0013463-67-7	10 - 25
Quartz	0014808-60-7	0.10 - 1.0
Hydroxyde d'aluminium	0021645-51-2	1.0 - 10
Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	0025265-77-4	1.0 - 10

Ce produit contient 0.10 pour cent de Quartz.

4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 218 C: 103
Limite inférieure d'explosion (LIE)	.62 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	159

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

HF4511H_A3

Procédures de lutte contre les déversements	ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Ne pas toucher ou marcher sur le matériel renversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. GROS DÉVERSEMENTS: Faire des digues loin avant l'endroit du déversement du liquide afin d'endiguer le déversement et les écoulements du matériel utilisé pour maîtriser l'incendie.
Sécurité publique	EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer.
Guide ERG N°	159

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

		Exposition	
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000057-55-6	1,2-propylèneglycol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (for assessing the visibility in a work environment, aerosol only); 50 ppm TWA (ae)
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0003194-55-6	Hexabromocyclododécane	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007631-86-9	Silice amorphe	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	6 mg/m3 TWA 3000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH

HF4511H_A3

		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
		Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		Mexique	0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0021645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0025265-77-4	Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000057-55-6	1,2-propylèneglycol	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0003194-55-6	Hexabromocyclododécane	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0007631-86-9	Silice amorphe	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0014808-60-7	Quartz	NIOSH :	Affection pulmonaire chronique (silicose)
0021645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0025265-77-4	Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000057-55-6	1,2-propylèneglycol	OSHA NTP CIRC	Effet cancérogène spécifique: No Connu: No; Présumé: No Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0003194-55-6	Hexabromocyclododécane	OSHA NTP CIRC	Effet cancérogène spécifique: No Connu: No; Présumé: No Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0007631-86-9	Silice amorphe	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No

HF4511H_A3

		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: Yes
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: Yes
		NTP	Connu: Yes; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0021645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0025265-77-4	Monoisobutyrate de 2,2,4-trim�thylpentane-1,3-diol	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire	Choisir de l'�quipement qui peut vous prot�ger des ingr�dients indiqu�s dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du s�chage. Si vous �prouvez un larmoiement des yeux, des maux de t�te ou des �tourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussi�re, de vapeurs, ou de bruite est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologu�, bien ajust�, durant et apr�s l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la sant� professionnelle et les produits s�curitaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux �tats-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler � ces num�ros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas � l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signal�tique.
Yeux	�vitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un �quipement protecteur ad�quat pour se prot�ger contre l'exposition aux produits chimiques �num�r�s dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions sp�cifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la t�te et le visage pourraient �tre requise afin d'�viter les contacts avec le produit. L'�quipement doit �tre nettoyy � fond ou d�truit apr�s chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un �quipement protecteur ad�quat pour se prot�ger contre l'exposition aux produits chimiques �num�r�s dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions sp�cifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la t�te et le visage pourraient �tre requise afin d'�viter les contacts avec le produit. L'�quipement doit �tre nettoyy � fond ou d�truit apr�s chaque utilisation.
Contr�les d'ing�nierie	Pr�venir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fen�tres et portes afin produire une ventilation crois�e.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient �tre disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygi�ne personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyy � fond les v�tements souill�s avant de les remettre. Apr�s le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propri t s physiques et chimiques

�tat physique	Liquide Coloured
pH	8
Densit�	1.30
Point d'�bullition F	212
Densit� de vapeur	Plus lourd que l'air

HF4511H_A3

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
 Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
 Matières incompatibles Agents oxydants puissants.
 Décomposition dangereuse Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
1,2-propylèneglycol – (0000057–55–6)	20,000.00, Rat – Catégorie: NA	20,800.00, Lapin – Catégorie: NA	---
Hexabromocyclododécane – (0003194–55–6)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	8,000.00, Lapin – Catégorie: NA	---
Silice amorphe – (0007631–86–9)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	---
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Quartz – (0014808–60–7)	500.00, Rat – Catégorie: 4	---	---
Hydroxyde d'aluminium – (0021645–51–2)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	---	---
Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol – (0025265–77–4)	3,200.00, Rat – Catégorie: 5	15,200.00, Rat – Catégorie: NA	---

Généralités AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE OU MATÉRIAU APPARENTÉ À LA PEINTURE, NMFC 149980	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE OU MATÉRIAU APPARENTÉ À LA PEINTURE, NMFC 149980
Classe de danger DOT	NR	Classe de danger IMDG	Non réglementé
Numéro UN / NA :	Non réglementé	Numéro UN / NA :	Non réglementé
Groupe d'emballage DOT	Non réglementé	Groupe d'emballage IMDG	Non réglementé
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	31 gal. / 333 lb	Code de référence système	9

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT Aucune Limite Établie

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:
Nitrite de sodium (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:
3-Iodo-2-propynyl butylcarbamate
Nitrite de sodium

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:
Silice amorphe
Dioxyde de titane

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:
Ammoniac
Quartz
Silice, cristobalite

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:
1,2-propylèneglycol
Silice amorphe
Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:
1,2-propylèneglycol
Quartz
Dioxyde de titane
Phosphate de triphényle

Statut RCRA:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:
1,2-propylèneglycol
Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:
(aucun ingrédient indiqué)
Ammoniac
Hydroxyde d'ammonium
Dimethyl sulfoxide
Quartz
Silice, cristobalite

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:
3-Iodo-2-propynyl butylcarbamate
Nitrite de sodium

Proposition 65 – Substances carcinogènes:
1,4-Dioxane
Chlorure de benzyle
Oxyde d'éthylène
Quartz

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

Oxyde d'éthylène

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

Oxyde d'éthylène

Proposition 65 – Toxines de croissance:

Oxyde d'éthylène

Phrases sur la nature des risques

Sans objet

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.